

Règlement des parents

- Les horaires de l'accueil de loisirs sont de 9h30 à 17h30, avec un temps de midi facultatif de 12h à 14h. Un accueil et un départ échelonnés vous sont proposés de 9h à 9h30 et de 17h30 à 18h. Il est demandé aux familles de bien vouloir respecter ces horaires. Au-delà de ceux-ci, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de la structure.
- Une garderie vous est proposée de 8h à 9h, avec réservation.
- La structure propose l'accueil des enfants durant le temps du midi. Le repas sera alors fourni par la famille. Merci de prévoir un repas froid, ou à réchauffer au micro-onde, et de fournir assiette et couverts. L'inscription de l'enfant vaut acceptation de la charte des bons conseils.
- L'accueil des enfants au sein de l'accueil de loisirs se fait dans le respect des règles de vie en communauté, notamment celles liées au respect des locaux et du matériel. Les dégradations volontaires seront à la charge des familles.
- Tout objet susceptible de représenter un danger quelconque est interdit ainsi que toute sorte de jeux personnels (consoles de jeux, cartes de jeux diverses etc.)
- Aucun traitement médical ne pourra être administré par l'équipe d'animation sans prescription médicale. En tout état de cause, aucun médicament ne doit se trouver dans le sac des enfants, ceux-ci devront obligatoirement être donnés à l'équipe d'animation.
- De par les activités envisagées, certaines recommandations peuvent être nécessaires selon les enfants (intolérance au maquillage par exemple). N'hésitez pas à en faire part à l'équipe d'animation.
- Notre structure accueille les enfants scolarisables dans l'année. Afin que le premier contact du jeune enfant avec la collectivité se passe pour le mieux, merci de veiller à fournir à l'équipe d'animation des affaires de rechange ainsi que tout objet de type « doudou ».

Signature du représentant légal
Précédé de la mention « lu et
approuvé »

CONSEILS POUR LA PREPARATION ET LE TRANSPORT DES REPAS

Afin de préserver la qualité des repas que vous avez pris soin de préparer pour votre enfant, voici quelques conseils :

- Préparer le repas le matin ou au plus tard la veille au soir,
- Le conserver au réfrigérateur,
- Le transporter, entre la maison et l'accueil, dans un sac isotherme,
- Mettre le repas dans une assiette ou une boîte plastique pouvant aller au micro-onde (type plastique compartimenté fermant avec un couvercle). Nous ne pourrons après le réchauffage mettre les aliments dans une assiette.
- Marquer les couverts et assiettes au nom de l'enfant,
- Placer tous les aliments dans un sac en plastique avec nom et prénom de l'enfant inscrit dessus.
- Dès votre arrivée à l'accueil, confier le repas de votre enfant à la personne qui vous accueille, celle-ci le mettra immédiatement au réfrigérateur.



Le président de Familles Rurales et la Directrice de la structure déclinent toute responsabilité, en cas de non respect des règles d'hygiène lors de la préparation et du transport des repas.

Signature du représentant légal
Précédé de la mention « lu et
approuvé »